Archives parlementaires

Adresse de la société populaire du Mans, qui félicite la Convention d'avoir encore écrasé une fois le crime qui avait osé lever la tête et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 5 germinal an II (25 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire du Mans, qui félicite la Convention d'avoir encore écrasé une fois le crime qui avait osé lever la tête et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 5 germinal an II (25 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 338;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20457_t1_0338_0000_5

Fichier pdf généré le 23/01/2023

rissable, mais votre impertubable vigilance déjouera toujours les manœuvres infernales.

Que ces hommes pervers soient tous livrés au glaive de la justice ; qu'ils périssent comme tous les satellites ! Pour vous, inébranlables à votre poste, ne le quittez que quand la patrie sera sauvée, que lorsque la foudre aura frappé tous les modernes et méprisables Catilina, et si pour vous seconder, il faut que le peuple français se lève, parlez; à votre voix des milliers de vengeurs marcheront, et ce jour sera le dernier de tous les conspirateurs et de tous les ennemis de la République ! (1).

Le c[n] EMFROY, pour la Sté popul. Citoyens législateurs,

La Société populaire de Montlhéry a frémi d'horreur en apprenant l'affreux complot qui vient d'être découvert.

Quoi ! Lorsque les Comité de salut public et de sûreté générale agissoient avec la plus grande activité ; lorsque tant de têtes coupables tomboient sous le glaive de la loi, des scélérats qui se disoient patriotes, au sein même de la Convention, osoient encore tenter cet horrible complot pour renverser la Liberté que vous avez établie sur des bases inébranlables ! Qu'ils périssent ces monstres, et que la souveraineté du peuple et la dignité de la Représentation nationale soient enfin vengées !

Montagnards infatigables, la Société populaire de Montlhéry n'est qu'un point imperceptible dans la République, mais elle renouvelle le serment de soutenir vos glorieux travaux jusqu'à la mort. Encore une fois périssent tous les traîtres, et que les despotes coalisés qui les ont fait mouvoir, étonnés de votre énergie et de votre justice, se lassant de leurs noirs attentats contre les peuples, soient forcés de reconnoître l'unité et l'indivisibilité de la République française (2).

Le c[n] DUTILLOY, pour le C. révolutionnaire.

Citoyens représentants,

Les républicains du Comité de surveillance de la commune de Montlhéry, ont été indignés en apprenant l'horrible complot que des scélérats avoient tramé pour renverser le superbe l'édifice que vous avez élevé par vos infatigables travaux.

Législateurs, ce Comité pénétré de reconnaissance de votre entier dévouement à la chose publique, vous conjure de rester au poste que la souveraineté du peuple vous a confié jusqu'à ce que tous les despotes coalisés soient anéantis, et que la tête de tous les conspirateurs ait fléchi sous le glaive de la loy.

Il vous jure de surveiller dans leur commune tous les intriguans, de vous défendre, d'être fidèle à leurs serments, et de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour maintenir la liberté, l'égalité et la République une et indivisible (3).

(1) L'adresse fut approuvée par le Conseil g[al] le 3 germ. II (C. 298, pl. 1034. p. 10. 11).
(2) C. 298, pl. 1034, p. 8.
(3) C. 298, pl. 1034, p. 7.

23

La société populaire du Mans félicite la Convention nationale d'avoir encore écrasé une fois le crime, qui avoit osé lever la tête; elle l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Le Mans, 28 vent. II*] (2).

« Citoyens représentants,

Encore une fois le crime a levé la tête, et la Montagne l'a écrasé. Encore une fois vos jours et la liberté publique ont été en danger, et la salutaire prévoyance du Comité de salut public a éventé les mines que les ennemis du peuple creusaient sous les pas de ses plus zélés défenseurs.

Continuez à mériter les hommages de l'univers, dont vous assurez la liberté. Restez fermes à votre poste, et comptez sur notre amour comme sur notre reconnaissance. Vive la République ! »

CORNELLE *(secrét.)*, DELELÉE *(v.-présid.)*, M. C. JOURDAIN *(secrét.)*.

24

Le conseil général, le tribunal de paix, le comité de surveillance et la société populaire de Pont-la-Montagne, ci-devant Saint-Cloud, remercient la Convention nationale, et applaudissent au zèle infatigable qui l'anime pour le salut du peuple et l'affermissement de la République : ils applaudissent également à la surveillance et à l'énergie du comité de salut public et de sûreté générale ; manifestent leur joie sur la découverte de la plus scélérate conjuration, et demandent la punition prompte des coupables. Ils renouvellent le serment d'être fidèles à la Convention, de la défendre, et l'invitent à rester à son poste jusqu'à ce que les brigands couronnés et leurs vils esclaves soient anéantis.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

L'ORATEUR de la députation. Législateurs,

Nous venons vous remercier et applaudir au zèle infatigable qui anime la Convention nationale pour le salut du peuple français et l'affermissement de la République une et indivisible.

Nous applaudissons également à la surveillance et à l'énergie de vos Comités de Salut public et de Sûreté générale. Grâce vous soit rendue de la découverte de la mieux ourdie et de la plus scélérate conjuration qui tendait à donner de nouveaux fers aux Français en rétablissant un tyran sur un trône encore tout fumant des crimes des Capets, à l'anéantisse-

(1) *P.V.*, XXXIV, 125.
(2) C. 299, pl. 1047, p. 53.
(3) *P.V.*, XXXIV, 125. *M.U.*, XXXVIII, 203.